

Certificat de compétence Calcul des ouvrages géotechniques

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Diplômes (ou niveau professionnel équivalent) : bac+2 (DUT, BTS, DPCT,...) ou niveau bac+3 (Licence) dans les domaines du génie civil ou de la géologie.

Objectifs

Se former au calcul géotechnique.

Modalités de validation

Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 8/20.

Compétences

Concevoir et dimensionner les ouvrages géotechniques.

🌟 Valide le 21-11-2018

Code : CC7700A

24 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Véronique MERRIEN

SOUKATCHOFF

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la

certification :

- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Bâtiment :

construction et couverture
(232)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN01 - BTP - Aménagement
et environnement

2 rue Conté

accès 39-entresol gauche

75003 Paris

01 40 27 24 27

Olivier Fouché-Grobla

olivier.fouche-

grobla@lecnam.net

Enseignements

24 ECTS

Résistance des matériaux	UTC103 3 ECTS
Géotechnique	UTC104 3 ECTS
Béton armé	BTP106 3 ECTS
Constructions métalliques	BTP107 3 ECTS
Fondations	BTP109 3 ECTS
Soutènements	BTP110 3 ECTS
Reconnaisances géologiques et géotechniques	BTP141 3 ECTS
Ouvrages géotechniques	BTP142 3 ECTS